

PROVINCE DE NAMUR
VILLE D'ANDENNE

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 25 MARS 2024

N° 2024/3

Le Collège communal de la Ville d'ANDENNE a l'honneur de vous convoquer par la présente à la réunion du Conseil communal qui se tiendra **le lundi 25 mars 2024 à 20h00**, en la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

Le public sera admis à la séance du Conseil communal.

La séance du Conseil communal sera retransmise en direct sur notre chaîne (<https://www.youtube.com/c/andenne/videos>).

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL

1. Démission de Madame Caroline LOMBA de son mandat de Conseillère communale - Acceptation
2. Vérification des pouvoirs et installation d'un élu suppléant de la liste n° 11 (AD&N)
3. Modification du tableau de préséance

2. MANDATS DERIVES

Démission de Madame Caroline LOMBA de son mandat de Conseillère communale - Mandats dérivés – Désignation de nouveaux représentants

3. ADMINISTRATION GENERALE

Délégation de compétences - Clarification

4. AFFAIRES SOCIALES

P.C.S. - Rapport financier 2023

5. ASSOCIATIONS

A.S.B.L. locale - Espace muséal d'ANDENNE - Conclusion d'un contrat de gestion

6. DIVERS

Nouvelle dénomination de voirie - SEILLES : partie inférieure de la rue de Monthessal - Rue de l'Eclaircie

7. FINANCES

1. Procès-verbal de la vérification de caisse - Situation au 30 septembre 2023
2. Procès-verbal de la vérification de caisse - Situation au 31 octobre 2023
3. Procès-verbal de la vérification de caisse - Situation au 30 novembre 2023
4. Procès-verbal de la vérification de caisse - Situation au 31 décembre 2023

8. INTERCOMMUNALES

1. ENODIA - Assemblée générale extraordinaire du 27 mars 2024 - Mandats de vote
2. RESA - Assemblée générale extraordinaire du 27 mars 2024 - Mandats de vote

9. MARCHES PUBLICS

1. Marchés publics passés par délégation – Communication
2. Mission complète d'architecture pour la rénovation énergétique du Centre culturel de la Ville d'ANDENNE dans le cadre du FEDER Wallonie 2021-2027 - Procédure négociée sans publication préalable – Passation
3. Démolition et reconstruction d'un complexe buvette - vestiaires pour le football de SCLAYN et construction d'un espace multisports - Procédure ouverte - Passation

10. MOBILITE

1. R.C.C.R. - ANDENNE : site du Bois des Dames - Stationnement P.M.R. - Première demande
2. R.C.C.R. - ANDENNE : site du Bois des Dames - Stationnement P.M.R. - Deuxième demande
3. R.C.C.R. - ANDENNE : avenue Roi Albert - Stationnement P.M.R.
4. R.C.C.R. - ANDENNE : rue Camus - Stationnement P.M.R.
5. R.C.C.R. - ANDENNE : rue Abbéchamps - Stationnement P.M.R.
6. R.C.C.R. - NAMECHE : rue Sainte-Barbe - Stationnement P.M.R.
7. R.C.C.R. - SCLAYN : rue des Combattants - Stationnement P.M.R.
8. R.C.C.R. - SEILLES : rue de la Résistance - Stationnement P.M.R.

9. R.C.C.R. - SEILLES : rue du Vigna - Stationnement P.M.R.

11. PATRIMOINE

1. Bâtiment dénommé "*Le Bivouac*" sis place Félix Moinnil, numéro 236 à LANDENNE - Mise en vente au plus offrant
2. ANDENNE : rue Charles Lapierre, numéro 29-31 - Concession de la gestion au profit de l'A.S.B.L. Espace muséal d'ANDENNE - Signature d'une convention
3. SCLAYN : rue Fond des Vaux - Concession à l'A.S.B.L. Espace muséal d'ANDENNE de la gestion de propriétés communales soumises au régime forestier - Signature d'une convention - Prolongation de la durée
4. Maison des Associations sise place du Perron, numéro 1 à ANDENNE - Mise à disposition des locaux du deuxième étage au profit du Conservatoire de Musique de HUY - Approbation d'une nouvelle convention
5. LANDENNE : rue de Velaine - Vente par la Ville d'ANDENNE d'un terrain communal à bâtir au profit des sociétés I.C. et I.D.B.R. - Approbation du projet d'acte
6. A.S.B.L. locale - Convention de mise à disposition du bâtiment "*Le Phare*" - Avenant n°1

12. RESSOURCES HUMAINES

AVIQ – Rapport concernant l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés

13. SPORTS

Régie Sportive Communale Andennaise - Collège des Commissaires – Désignation d'un nouveau membre réviseur d'entreprise

HUIS CLOS

14. CONTENTIEUX

Contentieux Ville d'ANDENNE c/ J.M. – Sinistre – Remplacement signalisation

15. RESSOURCES HUMAINES

1. A.S.B.L. E.M.A. – Conservatrice – Convention de mise à disposition – Prolongation
2. Personnel enseignant - DPPR - V.M.
3. Personnel administratif - Admission à la pension - M.M.
4. Personnel enseignant - Démission - A.V.K.
5. Personnel enseignant - Mise en disponibilité pour cause de maladie - M.P.
6. Personnel enseignant - Mise en disponibilité pour cause de maladie - S.N.

7. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - M.M.
8. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - H.B.
9. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - L.B.
10. Personnel enseignant - Ratification - Prolongation de désignation - C.M.

Par le Collège,

Le Directeur général,

Ronald GOSSIAUX

Le Bourgmestre

Claude EERDEKENS

NOTA BENE :

1. Le procès-verbal de la réunion du Conseil communal du 29 janvier 2024 est ouvert à la consultation des membres du Conseil communal auprès du Secrétariat général. Celui de la réunion du Conseil communal du 19 février 2024 n'a pu être complètement confectionné; il sera disponible lors de la deuxième plus prochaine réunion du Conseil communal.
2. Conformément aux dispositions de l'article L 1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, toute proposition étrangère à l'ordre du jour doit être remise au Bourgmestre ou à celui qui le remplace au moins cinq jours francs avant l'assemblée; elle doit être accompagnée d'une note explicative ou de tout document propre à éclairer le Conseil communal. Il y a lieu également de tenir compte, en la matière, des dispositions du Règlement d'ordre intérieur.
3. Le Directeur général et la Directrice financière, ou leurs délégués, seront présents au Centre administratif le **20 mars 2024**, de 17h00 à 19h00, **sur rendez-vous (à convenir avant le 20 mars 2024 à midi)**, à la disposition des membres du Conseil communal relativement aux points de l'ordre du jour.
4. Les prochaines réunions du Conseil communal sont fixées les 22 avril 2024, 27 mai 2024 et 24 juin 2024 en la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.